

---

BUENOS AIRES – Réunion conjointe des bureaux d'enregistrement et le Conseil d'administration de l'ICANN  
Mardi 23 juin 2015 – 15h30 à 16h30  
ICANN – Buenos Aires, Argentine

STEVE CROCKER: Nous allons commencer la réunion avec l'unité constitutive des bureaux d'enregistrement et le conseil d'administration.

Nous avons sélectionné des sujets de conversations auparavant et nous allons ainsi pouvoir nous concentrer sur ces sujets précis.

Nous allons afficher ces sujets à l'écran.

Pour le conseil, nous avons Cherine, Ram, Kuo, Rinalia, Erika et Mike et je vais essayer de me taire le plus possible.

Je vais passer le micro à Michele.

MICHELE NEYLON : De notre côté, nous avons James, Volker Greimann, je vois aussi le Dr. Berryhill – Dr. Berryhill qui s'est rasé – Jennifer et Paul.

Nous avons plusieurs sujets. La première chose dont nous allons parler, c'est la censure du gouvernement sur le Net.

Ensuite, le travail de la communauté.

On voit que beaucoup de gouvernements ont décidé au cours des deux dernières années, ont essayé de restreindre les services

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

disponibles et les conditions sous lesquels ils peuvent être disponibles. On a parlé du cas de la Chine qui a changé la donne et est allé assez loin dans le pays, aussi en Russie où ils imposent des restrictions sur le contenu et où le contenu est retenu, sur comment le marché russe peut être servi.

De notre côté, nous avons pensé qu'il serait intéressant de soulever ce sujet au niveau du conseil d'administration. Nous avons pensé que ce sujet, au niveau stratégique, était plus important.

STEVE CROCKER :

Il y a des membres du conseil d'administration qui veulent participer à cette conversation ? Je veux bien commencer.

Il est faux, ou plutôt disons que c'est en dehors de notre mission. On peut tous parler de la censure des gouvernements, de politiques nationales, etc., nous ne sommes pas sur le marché des contenus, il faudrait recentrer, c'est un problème important.

L'ICANN n'est pas la seule organisation qui puisse résoudre un problème important comme celui-là.

MICHELE NEYLON :

Je passe la parole à Kuo-Wei.

KUO-WEI WU :

C'est intéressant, cette question. Il est difficile de résoudre ça. Je pense à comment on peut apporter cette question sur la table, on

---

devrait porter ce problème devant le GAC. Vous savez, le gouvernement, quand on leur rapporte ces problèmes, ils ne comprennent pas forcément. S'ils ne peuvent pas résoudre le problème eux-mêmes, ils pourraient au moins les reconnaître, parce que ce n'est bon pour personne.

MICHELE NEYLON : Je pense que Mike veut parler.

MIKE SILBER : Oui, merci, Michele. Pour être clair, vous ne nous demandez rien, vous ne nous demandez pas de faire quelque chose, c'est juste un engagement à la discussion si on veut participer sur un sujet précis.

MICHELE NEYLON : Je pourrais vous demander quelque chose, Mike, mais pour l'instant je voulais être sympa et juste vous parler de quelque chose d'important.

MIKE SILBER : Oui, c'est un sujet important que vous soulevez. Cela soulève des questions importantes, pour beaucoup de raisons d'ailleurs.

La réponse facile, c'est de vous dire que nous n'avons pas de rôle là-dedans, alors pourquoi nous inclure.

Je pense que les bureaux d'enregistrement connaissent très bien le problème.... ces projets, comme le WHOIS. Ces modèles peuvent être utilisés pour mettre en place des initiatives et souvent les plaintes

---

déposées aux bureaux d'enregistrement quant au WHOIS en termes de droits de l'homme, par exemple, je pense que ça pourrait devenir intéressant. On aimerait recevoir la collaboration de tous les groupes de l'ICANN.

On voudrait pousser ICANN pour qu'il participe plus à ces problèmes, qu'on trouve des sujets spécifiques entre les inquiétudes qu'il y a entre, par exemple, l'industrie du DNS.

Cela crée un espace intéressant de voir le rôle que nous pourrions avoir sur ces questions précises.

ERIKA MANN :

Je voudrais soutenir ce que dit Mike. C'est une question très compliquée. Il ne s'agit pas seulement de censure, cela va au delà. Il s'agit de voir si les gouvernants peuvent intervenir, par les forces de l'ordre, ou d'une autre manière plus compliquée, des choses pas forcément justifiables.

Il y a de multiples façons de regarder et de discuter de ce sujet, il serait bon de comprendre quel est notre rôle vraiment, dans l'industrie du DNS et dans l'ICANN parce que nous avons une approche assez étroite et nous devrions donc travailler là-dessus.

MICHELE NEYLAN :

Je vais passer la parole à James, puis Volker.

---

JAMES BLADEL :

La conversation peut continuer, mais dans ce cas, je pense que du côté de la censure, ce n'est pas forcément le bon titre. Nous parlons de couches de réglementation alors qu'on pense .... Dans des cas particuliers, des coups sont portés directement à l'idée qu'il peut y avoir un DNS simple, unique, exclusif. En fait, ce n'est pas forcément la même expérience du DNS dans chaque pays. On verra donc que ce concept lui-même est endommagé.

Nous, nous voulons vous aider et faire passer le message à la communauté internationale et dire que cela fonctionne seulement si on peut préserver le DNS. Quand on commence à voir tous ces sujets qui flottent, comme ça, on va avoir à faire face à la fragmentation.

MICHELE NEYLON :

Il y a un courriel que je viens de recevoir d'un personnel d'ICANN, avec « un monde, un internet ». A ce sujet, ce n'est pas seulement le contenu qui compte, il faut penser à la racine par exemple. Combien de racines devrait-il y avoir ? Si vous regardez, par exemple, du côté de la sécurité, va-t-on arriver à un point où on va penser avoir une connexion très fiable sans l'avoir ? Y-a-t-il des interférences d'une façon ou d'une autre ? Nous avons cité deux ou trois exemples, mais il y en a d'autres.

Je remercie Steve d'avoir souligné ce sujet encore une fois : ICANN ne régule pas les contenus, il n'est pas là pour réguler les contenus.

---

VOLKER GREIMANN : L'inquiétude de beaucoup des opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement, c'est que quand on parle censure, on ne parle pas seulement censure du contenu, on parle de la censure du DNS.

Récemment, on a entendu aux informations que certains pays où l'ICANN a des bureaux, la capacité des bureaux d'enregistrement, leurs services ont été limités et qu'un citoyen a le droit dans son pays de faire telle ou telle chose, et l'ICANN pourrait utiliser ces fonctions de liaison pour essayer de travailler avec ces gouvernements et essayer de protéger une certaine unité du DNS et de l'internet.

MICHELE NEYLON : Fadi.

FADI CHEHADE : Je suis très heureux que vous ayez apporté ce sujet sur la table. Je suis d'accord avec mon président. Il y a vraiment très peu de marge pour que nous puissions prendre part à ce sujet.

Je suis d'accord avec James. Je pense qu'il y a une possibilité ici de travailler avec vous pour clarifier tout cela. On nous met la pression pour qu'on le fasse. Pression des bureaux d'enregistrement. Nous devons voir exactement ce que la communauté veut que nous fassions, où ça commence et où ça se termine.

Si c'est bon pour vous, si vous êtes d'accord, je voudrais demander à ce que Tarek Kamel et Akram Atallah puissent travailler avec vous et

---

communiquer avec vous pour qu'on puisse tous apprendre comment faire face à cette question.

Il faut qu'on en parle maintenant, avant que les choses ne s'enveniment, si ça vous intéresse, je vais essayer de faire un effort de ce côté-là.

MICHELE NEYLON :

Merci, Fadi. Ce serait une bonne chose à faire. Alors que l'ICANN ne devrait pas, ou n'est pas dans une position de régulateur, souvent elle pourrait avoir un rôle de facilitateur.

RAM MOHAN :

Merci, Michele. Ram Mohan au micro.

Il me semble qu'il pourrait y avoir deux sortes de problème ici. Comme James en a parlé tout à l'heure, l'un d'eux pourrait avoir à voir avec les fichiers racines. Si cela est fait à grande échelle, je pense qu'il devrait y avoir des inquiétudes au niveau de la fragmentation de la racine.

Il y a un deuxième problème avec les régulations qui ont à voir avec le fait qu'il devrait peut-être y avoir un système en place et des données présentes. Pour moi, il y a un impact économique, il y a un impact sur les droits de la vie privée, etc. Il me semble que cela devrait être dans une autre catégorie, ce serait donc utile de voir dans nos discussions à mettre ces deux choses dans des catégories séparées. D'un côté, cela peut avoir un impact dramatique et immédiat, tout en étant quand même une question à long terme.

MICHELE NEYLON :

Merci, Ram. Je suis d'accord.

Lorsqu'il s'agit de la communication avec le conseil, lorsqu'on nous a demandé d'apporter un ou deux sujets, on voit maintenant que ces sujets sont beaucoup plus complexes que prévu, en parler c'est important. Essayer de comprendre dans ce forum ou même ailleurs, voir comment, quelles sont les différences, quels en sont les impacts. On en parle avec Fadi, on voit que si on regarde le travail fait par l'ICANN durant les 12 ou 18 derniers mois, au niveau de l'organisation, mais aussi lorsqu'il s'agit des renforcements de capacités dans certains domaines. Il y a aussi des choses qui se passent dans certains endroits dans le monde qui vont à l'encontre du temps, de l'énergie et des ressources dépensés.

Je pense que vous pouvons passer au prochain sujet, à moins que quelqu'un ait quelque chose à dire.

Autre sujet, autre thème, encore une fois c'est un cas où nous voulons nous assurer que le conseil d'administration sait ce qui se passe dans notre communauté. On ne demande rien en particulier, nous n'avons pas de requête cette fois-ci, pas de vraie demande.

Dans notre communauté, il y a le sentiment qu'il y a beaucoup de travail pour pouvoir comprendre qu'il y a de nombreuses initiatives et sujets tels que le WHOIS où il y a quinze différentes initiatives en cours.

Je ne gère pas de projet, mais dans ma façon simple de voir les choses, il me semble que c'est une très longue liste. Quand on parle de

---

la transition IANA en plus, et en plus déployer tous les nouveaux TLDs, il y a un niveau de fatigue et de surcharge.

Je ne sais pas si mes collègues veulent en parler, ou de quelque chose en particulier à ce sujet.

Volker, peut-être ? Tu n'as rien à ajouter ? Bon, ça n'a pas marché pour moi. C'est ça quand j'essaie de déléguer ou de passer la balle à quelqu'un d'autre, ça ne fonctionne pas pour moi.

C'est juste pour que vous soyez au courant qu'il y a un nombre de révisions attendues sur les AoC. Je vais me tromper complètement sur les acronymes... Certaines de ces révisions vont être en retard, ce n'est pas que les gens ne sont pas intéressés, c'est certainement qu'il y a tellement d'autres problèmes à régler avant.

Tu vas m'aider ?

JAMES BLADEL :

Oui, je vais t'aider. Encore une fois, ce n'est pas une demande au conseil d'administration spécifiquement, ce sont juste deux ou trois points que je pourrais ajouter, c'est que Volker et moi nous représentons les bureaux d'enregistrement et nous comprenons un peu mieux. Nous pouvons mettre ces projets en séquence. Je travaille avec beaucoup d'entre vous sur le projet EWG qui va arriver en deuxième partie de l'année, puis en 2016 voire plus, peut-être que mes petits-enfants travailleront là-dessus. C'est la reconstruction et une nouvelle architecture de la structure du WHOIS. Donc ce sont deux,

---

voire plus de PDP qui vont demander plusieurs années de participation et d'engagement, à long terme.

En internet, nous n'avons pas assez de gens pour faire le travail. C'est vraiment un problème, je pense que c'est quelque chose qui est endémique à l'organisation en général. Volker et moi, ainsi que d'autres personnes, on voudrait trouver une façon de gérer tout ce travail un peu mieux et peut-être étendre cela à un effort intracommunautaire.

FADI CHEHADE :

Il y a quelque chose que nous avons fait avec toute la communauté, pas seulement avec les bureaux d'enregistrement, quand il s'agit du travail, c'est d'avoir ces paramètres en place avec vous, on y travaille. C'est la première fois, franchement, que nous avons vu des paramètres complets capables de mesurer tous les problèmes de la communauté de façon ascendante. Nous travaillons là-dessus. Ce sont vraiment des paramètres qui font peur, une matrice qui fait peur. On partage ça avec d'autres leaders des SO et des AC.

La prochaine fois, la chose à faire pour gérer la question de la charge de travail, c'est que chaque groupe qui travaille avec le personnel ainsi qu'avec les leaders de SO et de AC analysent ces paramètres, cette matrice de travail, et là on a vraiment besoin d'évaluer les priorités.

---

Pour ça, on a besoin de votre aide, cela vous aidera, vous soutiendra mieux si nous connaissons vos problèmes, que vous nous en donniez une idée.

Nous reconnaissons tout à fait que c'est beaucoup de travail et qu'il y a beaucoup de travail en retard, des choses mises en attente à cause d'autres choses plus urgentes, la transition par exemple.

Il est très important que nous travaillions ensemble, nous nous engageons à essayer de faciliter cette charge de travail. Il faut qu'on commence à établir des priorités.

RINALIA ABDUL RAHIM :

J'ai vu la matrice dont parle Fadi, les paramètres dont Fadi parlait. Nous savons très bien quelle charge de travail pèse sur la communauté. Nous avons mentionné les révisions, je pense qu'il y a un PDP sur un réarrangement sur les délais de réponse. Est-ce que vous avez une idée de ce nouveau délai ou de cette nouvelle chronologie ?

MICHELE NEYLON :

Sans parler de tous les détails, le délai, comment est-ce que je pourrais vous expliquer... Il est mieux de prendre son temps et faire bien les choses que d'être pressé et ne pas bien faire les choses. C'est quelque chose qu'on apprend avec l'expérience.

Je ne suis pas sûr si nous avons la possibilité cela parce qu'il y a tellement d'autres choses, d'autres travaux, nous sommes très

---

engagés, nous participons à d'autres projets plus importants pour la communauté. Nous reconnaissons qu'on a beaucoup de travail. C'est une très bonne raison d'ailleurs de ne pas retarder encore plus. Nous sommes favorables de repousser ça à plus tard.

RINALIA ABDUL RAHIM : Demain, on est mercredi ?

MICHELE NEYLON : Oui, je crois que demain, c'est mercredi.

RINALIA ABDUL RAHIM : En première partie de journée, nous allons discuter avec la communauté de la chronologie de l'AoC et des révisions organisationnelles. Si vous n'êtes pas préparés, ce n'est pas grave, mais au moins envoyez-nous vos réactions.

MICHELE NEYLON : Merci. Mike Silber.

MIKE SILBER : Je sais qu'il faut qu'on se concentre là-dessus. En tant que parent, j'ai appris deux choses. La première chose, c'est qu'il faut être ferme, et il ne faut pas avoir peur de faire des erreurs. Nous souffrons de cela dans la communauté. Les gens vont quelque part, pas forcément parce qu'ils ont besoin d'y être.

---

Ça me rappelle un peu quand les gamins vont jouer au foot, vous savez quand vous allez voir des enfants de six ans au football, il y a un ballon, pas grave, tout ce qu'ils savent c'est qu'il faut mettre le ballon dans les buts. Tu as 22 petits enfants qui courent derrière la même balle pour faire la même chose. Dans notre communauté, c'est un peu comme ça.

Nombreux sont ceux qui parlent de confiance, mais je crois que ce n'est pas nécessairement que la communauté ne se fait pas confiance. Nous n'avons pas cette confiance en nous.

Les CC s'occupent de cette question. Bon, alors on va partager nos notes avec eux. On n'a pas besoin d'être dans la même salle, on ne va rien faire puisque quelqu'un à qui on fait confiance s'occupe de ce problème.

Alors que tous les problèmes et s'empilent, c'est là où il y a beaucoup de travail, on sait tous quel est le problème, et si on ne continue pas à construire cette confiance, on gardera ces problèmes. Tout le monde essaie de faire la même chose, tout le monde court après le même ballon. On va être obligé de laisser des problèmes derrière, des problèmes critiques après lesquels il faudra courir à nouveau.

MICHELE NEYLON :

Merci, Mike. Merci pour l'analogie, je pense qu'on va vous embêter avec cette analogie pendant la semaine à venir.

---

Oui, c'est vrai qu'il y a vraiment un problème. On sent qu'on doit toujours être impliqué, inclus à telle ou telle chose. Peut-être que parfois ce serait mieux de ne pas le faire.

A propos du PDG, je vais passer la parole à James.

JAMES BLADEL :

Oui, mon collègue ici à la table est un peu nerveux, il me rend nerveux, il a sa main sur mon épaule.

Vous nous avez un peu surpris parce qu'on se préparait pour venir à Buenos Aires, on a tous reconnu et on en a discuté ce weekend que cela se passe à un moment important de cette transition. Nous avons soulevé une question un peu sensible.

Vous avez assemblé une équipe de leadership très cohérente dans l'ICANN, et parfois ces changements de personnel, ça a un peu des effets de ricochet. Ce pourrait être un facteur de distraction.

Je ne sais pas si vous savez, en tant PDG, avez-vous planifié votre succession ? Ce qu'on dit, c'est essentiellement, que pouvons-nous faire nous, bureaux d'enregistrement, en tant que communauté, pour vous aider ? Pour qu'il y ait le moins de distraction possible lors de ce changement. Je sais que ce ne sera pas égal à zéro.

FADI CHEHADE :

Je pense que la meilleure chose, c'est qu'on envoie la balle à Michele. Regardez, il a une belle chemise rose, il pourrait être le prochain PDG.

---

Vous pensiez que le screening l'aurait intercepté.

CHERINE CHALABY: Michele, est-ce que tu suis ce qu'ils disent ?

MICHELE NEYLON : Non, je fais semblant de ne pas pouvoir lire ce qu'il y a sur l'écran. Je ne vais pas réagir à ça, je vais ignorer ça complètement.

FADI CHEHADE : En fait, il y a deux parties à ma réponse. Je vais laisser ça au président, George Sadowsky, est-il dans la salle ? Lorsqu'il s'agit de trouver un remplacement, le conseil d'administration peut en parler.

Je vais parler du point que James a soulevé sur l'intégrité de notre personnel alors que l'on va passer à travers cette transition importante. C'est un point très important. Je suis heureux de partager avec vous que l'ICANN, il y a un an, en fait, avait commencé un processus très strict sur la succession. Beaucoup de nouvelles pratiques ont été amenées, nous on faisait ça à IBM, on faisait des plannings jusqu'à six couches. On a amené ça à l'ICANN.

On a vraiment un leader à cette fonction qui est extraordinaire, Pallavi RIdout. Elle fait partie de l'équipe des Ressources Humaines.

Donc, nous avons construit un plan de succession qui a une épaisseur de deux couches.

---

Au niveau mondial, on a onze leaders mondiaux, plus moi. Je pense qu'en tout, il y a 34 managers seniors qui forment l'équipe de direction exécutive. Nous sommes donc 46. On a fait des études, un plan, on s'est demandé ce qu'on ferait si l'un d'entre nous partait, y compris moi à un certain degré d'ailleurs. Nous avons deux choses: par exemple si je me fais écraser par un bus ou qu'il m'arrive quelque chose de façon soudaine, quel est le plan de succession dans ce cas-là ? Dans le cas-là, le plan inclue des gens qui n'ont pas forcément toutes les compétences. Donc on développe désormais pour chacun un plan complet pour que tout le monde soit à la hauteur.

Je peux vous donner, franchement, une bonne idée de cela, ce que je ne pouvais pas faire il y a un an.

Nous comprenons très bien ce qui se passera deux couches sous moi au niveau de la succession, si une succession est nécessaire. Pour ce qui est de la stabilité de cette équipe et celle de l'ICANN, les gens changent, le conseil d'administration car nous avons des processus intéressants qui nous permettent de changer, la stabilité de l'ICANN tient à son personnel et à ses capacités à poursuivre dans la continuité de ses fonctions.

A l'heure où je parle. On va s'assurer qu'il n'y aura pas d'exode disons parce que je m'en vais parce ce n'est pas l'ICANN que nous avons construit. L'ICANN est profond et a un bon plan de succession.

---

ELLIOT NOSS :

Je pense qu'on est relativement ouvert sur cette question de votre succession. Mais il y a une question plus intime, parce que de toute façon, à l'ICANN tout est public et transcrit, que ce soit le forum public, ou ce matin.

Mais je me demande si je peux vous titiller un peu par rapport à vos remarques sur le manque de familiarité avec la communauté et ce défi d'ici un ou deux ans. Je suis sûr que c'est un processus continu donc c'est un défi graduel, mais bien entendu votre expérience précédente dans le monde de l'entreprise, dans de grandes entreprises ont contribué. En pensant au prochain PDG, si le groupe de recherche décide d'aller chercher à l'extérieur de l'ICANN, est-ce que vous voyez une autre option qui ne serait pas forcément familière, non pas une personne de la communauté de l'ICANN mais de la communauté de l'Internet au sens plus large ? Par exemple, avec l'IETF ou le W3C, peut-être qu'avec une organisation consensuelle plus grande. Pourriez-vous me répondre là-dessus ?

FADI CHEHADE :

Oui, merci, Elliot. J'ai décrit en quoi consiste le travail d'un PDG de l'ICANN qui compte trois facettes. C'est comme un triangle.

D'abord, la facette exécutive du PDG.

Puis l'autre facette, c'est la facette diplomatique parce qu'il y a beaucoup de manières dont l'ICANN interagit avec de nombreux gouvernements et des autorités gouvernementales.

---

Et la troisième facette, que je mets à la base de tout pour toute une série de raisons, c'est le rôle de facilitateur vis-à-vis de la communauté. Servir la communauté pour faire en sorte que cette communauté soit en cohésion.

Ces trois fonctions sont très très différentes et requiert des compétences très différentes.

Peut-être qu'à un certain moment, on aura besoin de gens qui ont tel ou tel point fort. Donc, je l'ai dit, les forces, ou les points forts de chacune de ces facettes, ça va dépendre de quand va se terminer cette phase de transition.

Pour répondre plus spécifiquement à votre question, la facette à la base dont je vous parlais, le travail de facilitateur du PDG de l'ICANN, pour comprendre et servir la communauté. Là vous pouvez effectivement choisir ces compétences à l'extérieur. Mais il faut savoir que l'environnement ICANN est très particulier.

Nous avons été ici assis à cette table pour voir les entités, les unités constitutives les unes après les autres, voir les besoins particuliers, écouter les FSI, qui peut-être disaient quelque chose qui contredisaient ce qui suivait, donc c'est une communauté très large,

J'ai appris à comprendre quel est mon rôle dans cette communauté et les différences qui existent au sein de cette communauté. Et très franchement, ça a été dur, je l'ai appris de la manière la plus dure, en commettant bien sûr des erreurs. Mais on n'a pas toujours un bouton sur lequel on peut appuyer pour revenir en arrière.

---

Moi, ce qui m'intéresse, c'est d'avancer. Donc, si j'avais eu la possibilité, j'aurais reculé, j'aurais rectifié, j'aurais continué à avancer, mais là ce n'est pas possible.

Donc, il faut un PDG qui soit au service de la communauté et non pas seulement une personne qui change les choses, parce que j'ai appris beaucoup ici. J'ai adoré servir l'ICANN en tant que PDG et j'aimerais beaucoup poursuivre les trois prochaines années, j'adore ce travail, mais je pense qu'il est temps d'avancer et il faut laisser aux autres le soin de faire un meilleur travail que le mien.

Enfin, je vais rester au service de cette communauté, je ne ferai pas forcément partie d'un des groupes de SO ou AC, mais je serai à la disposition du prochain PDG pour partager mes expériences. Je crois que c'est le moins que je puisse faire pour rester au service de l'ICANN.

MICHELE NEYLON :

Merci, Fadi.

Je pense qu'il y a une séance spéciale, je crois jeudi, où on va parler de cette transition du PDG. On a également beaucoup parlé au cours du weekend, lors des sessions de la GNSO de ces compétences requises pour le prochain PDG de l'ICANN.

Enfin, dernier point que l'on souhaitait, ce sont les points soulevés par le passé avec vous pour savoir où l'on en est par rapport à cela.

---

Donc, les trois thèmes que nous voulions soulever dans l'ordre qui apparaît à l'écran parce que c'est plus simple. Je crois que c'est à la dernière réunion qu'on a soulevé quatre thèmes.

La charge de travail de la communauté, on en a déjà parlé.

Ensuite, acceptation universelle, interprétation du contrat et initiatives liées au WHOIS.

Je pense que la plupart des gens savent qu'il y a un groupe qui travaille sur l'acceptation universelle. L'ICANN est en train d'aider, de faciliter – parce qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une initiative ICANN. Cet après-midi, nous avons eu une mise à jour de la part de ce groupe de travail sur l'acceptation universelle.

Les autres points continuent d'être des projets en cours, des projets complexes par rapport à l'interprétation contractuelle et l'accent qui est mis dans ce domaine, c'est autour du point 3.18 et des rapports abusifs et de la gestion des abus.

J'aimerais personnellement remercier Alan de l'énergie et du temps qu'il a consacré, ça a été très utile.

Autres commentaires que vous avez faits, Fadi, et qui ont beaucoup aidé aussi - peut-être que mes collègues aimeraient parler – sur la question des abus. Elliot, peut-être? Je crois que vous souhaitez intervenir.

---

ELLIOT NOSS :

Oui. Nous essayons de faire avancer le processus, mais on n'en a pas encore parlé. Ce que j'aimerais savoir, parce que je pense que c'est utile de porter cela à l'attention du conseil d'administration, de la communauté et de vous-même Fadi : à mes yeux, il serait bon de commencer à penser à la manière d'avancer de façon constructive plutôt que de rester là-dessus.

Je suis frappé par le chevauchement entre les problèmes que l'on rencontre et le travail que fait Bertrand sur les projets de juridiction de l'Internet.

Ce qui me frappe, c'est qu'il est inévitable que la voie que va suivre la communauté, qu'on le veuille ou non, cette voie va marquer un précédent dans la manière dont la gouvernance de l'Internet et les états interagissent.

Donc, il faut toujours être conscient de cela s'agissant de ces questions, parce que le risque, à mes yeux, c'est que des faits particuliers, spécifiques et négatifs dans certains cas, puissent nous amener à enregistrer des résultats que nous n'avions pas forcément envisagés auparavant.

FADI CHEHADE :

Merci, Elliot.

Peut-être que certains d'entre vous ont entendu un échange assez houleux avec un autre membre d'une unité constitutive plus tôt.

---

Il faut être très clair: nous n'allons pas assumer le rôle de réglementation de contenus et nous n'allons pas interpréter le contrat pour faire de nous, tout à coup, un organe qui décide des violations de législation et de réglementation dans certains pays. J'ai été très clair aujourd'hui.

Un membre de la communauté a déclaré, ici, dans cette salle, plus tôt, lorsque j'ai insisté sur la définition du problème exact, en disant que « non, en fait, ce n'est pas que l'ICANN applique le non-respect ou l'empiètement des droits, mais que les bureaux d'enregistrement ne répondent pas à la demande d'information », et c'est justement le problème qu'il soulevait. Alors je lui ai dit que si ça c'était le problème, dans ce cas-là j'étais responsable. Je suis responsable de la conformité.

Après cette séance, mon équipe a parlé avec lui pour avoir plus de détails, et la réponse a été nulle. Donc, nous n'avons pas de détails. S'il y en a, on est à leur recherche, mais on ne veut pas que les gens accusent les bureaux d'enregistrement de ne pas respecter les règles ou l'ICANN qui ne répondrait pas aux dispositions spécifiques. Là, les platitudes n'ont pas lieu d'être.

Je veux vous remercier du soutien apporté à Allen Grogan. Je remercie tous les gens qui l'ont aidé. Effectivement, nous allons être clairs, nous n'allons pas devenir régulateur de contenus.

MICHELE NEYLON :

Merci, Fadi, c'est très utile.

---

Du point de vue des bureaux d'enregistrement, nous voyons le contrat comme offrant les mêmes règles du jeu à tous, donc il doit être appliqué de la même manière. Ça, je l'ai dit à Alan et d'autres bureaux d'enregistrement l'ont dit, si moi je ne réponds pas bien, alors faisons une réclamation. Mais s'il s'agit d'un cas de rumeur, de supposition et non de fait, alors ça n'a pas lieu d'être. Peut-être que la réponse ne vous plaît pas, mais ça reste une réponse.

Eliott, je prends un risque, je te donne le dernier mot là-dessus.

ELIOTT NOSS :

Je voulais revenir sur ce que vous venez de dire, Fadi, sur le fait que l'ICANN ne va pas intervenir dans les lois nationales. En fait, le plus dangereux ici, c'est que parfois, il y a des intérêts spéciaux et parfois, les gouvernements eux-mêmes essaient d'utiliser l'ICANN et la plateforme des bureaux d'enregistrement non pas pour appliquer la loi, mais pour en étendre l'application. Pour essayer de faire quelque chose par l'intermédiaire des bureaux d'enregistrement qu'eux ne peuvent pas faire au niveau national parce que du point de vue politique, ce serait trop sensible. Ça, c'est un point très intéressant \_a soulever.

FADI CHEHADE :

Justement, c'est ce que l'on doit faire. Nous, nous n'appliquons pas vos lois, si vous avez un problème qui relève de vos lois. Si le bureau d'enregistrement ne répond pas, alors nous allons régler la chose.

---

STEVE CROCKER : Nous avons une solution toute faite, Elliott, à votre problème. Le gouvernement des Etats-Unis a essayé de faire cela et nous leur avons expliqué, et je suis sûr qu'ils seront très heureux d'expliquer à d'autres gouvernements ce qu'il en est.

FADI CHEHADE : Est-ce que Bertrand est dans la salle ? Est-ce que les bureaux d'enregistrement ont un point de vue qui soit général sur son travail ? Parce que nous, nous considérons son travail comme pertinent et nous le soutenons, mais est-ce que vous, vous avez un point de vue sur le travail et les protocoles qu'il a entrepris de la manière multi parties-prenantes?

MICHELE NEYLON : Je ne peux pas parler au nom des autres, mais pour ma part, et pour Elliott, ce que fait Bertrand est très intéressant, et personnellement je le soutiens.

Mais pour être honnête, si vous regardez les contrats, si vous regardez les politiques, il faut être suffisamment souples pour faire ce qui est bon pour le modèle commercial, en particulier. Par exemple, mon entreprise participe activement à différentes initiatives. Peut-être que d'autres sociétés ne le font pas. Donc on partage tous des objectifs communs, mais peut-être que la manière de les atteindre va différer d'une entreprise à l'autre.

Il y a une personne également qui travaille sur la fondation des domaines, qui est en train de faire un travail tout à fait intéressant,

---

mais je ne sais pas s'il y a un soutien uniforme de quelque initiative que ce soit, à l'heure actuelle.

Dernier point à l'ordre du jour : les initiatives liées à WHOIS.

Je vois que James souhaite intervenir.

JAMES BLADEL :

Je n'avais rien préparé, mais on l'a dit, il y a beaucoup de travail. C'est un travail perpétuel, WHOIS. J'aimerais simplement rappeler que nous sommes en train de nous préparer à un environnement changeant, par rapport à WHOIS. Et nous en tant que société, nous allons devoir assumer une grande partie de ce fardeau. Donc nous voulons nous assurer que la charge de travail vaut la peine, vis-à-vis des bénéficiaires, et qu'il va y avoir, effectivement, des améliorations. Parce que si on nous dit qu'on doit le faire parce qu'on a passé tellement de temps à travailler là-dessus et qu'on a ce groupe de travail électronique qui travaille depuis des années, que WHOIS est un problème – je ne sais pas si ça va marcher comme ça.

MICHELE NEYLON :

Oui, je crois que vous avez tout couvert.

Il y a beaucoup de choses différentes qui ont lieu. Certains des changements sont significatifs, ils ont un impact direct et tangible sur des millions de noms de domaine, donc par extension, sur des millions d'individus, d'entreprises, d'organisations à la fois commerciales et non commerciales.

---

Donc, malheureusement, et je l'ai dit, Fadi, par le passé, c'est un petit groupe de personnes qui s'engagent activement avec l'ICANN, mais l'impact des changements que nous faisons est énorme.

On peut regarder l'impact de WHOIS sur chacun des noms de domaine. On peut voir cet impact. Donc je pense que nous avons couvert tous les thèmes que nous avons à notre ordre du jour.

STEVE CROCKER :

Dans un autre contexte, une idée a été proposée par rapport au fait de savoir comment nous encourageons plus d'engagement dans les pays en développement. Et nous avons déjeuné avec les anciens directeurs et l'accent est mis sur la promotion des nouvelles candidatures provenant des pays en développement. Ça a été particulièrement intéressant parce que peut-être que cette faiblesse se trouve au sein de la communauté des bureaux d'enregistrement dans les pays en développement.

Est-ce que vous avez des commentaires à faire là-dessus ?

MICHELE NEYLON :

Eliott, James, Volker et moi-même.

ELIOTT NOSS :

J'aimerais relier certaines choses dont j'ai parlé aujourd'hui, et pour revenir en arrière il y a trois ans.

---

Commençons par les faits. L'enregistrement des noms de domaine dans les pays en développement est en train d'augmenter à un rythme beaucoup plus accéléré que dans les pays développés. C'est une tendance enregistrée depuis cinq ans et c'est en accélération, et non en train de ralentir.

On ne propose pas une étude formelle, mais si quelqu'un veut voir les informations de nos bureaux d'enregistrement par pays, pays de titulaires de noms de domaine et de revendeurs, vous verrez ces faits sur le terrain. Il y a un recul dans les pays développés mais un accent particulier mis sur les pays en développement parce qu'ils sont en pleine croissance. Donc au niveau mondial, c'est une tendance qui se confirme.

Deuxième point, la raison pour laquelle il y a cette croissance, c'est parce qu'il y a une expansion des sociétés d'hébergement dans ces pays.

Si vous regardez ce qui se passe au Vietnam ou en Indonésie, James, avec tout le respect que je vous dois, l'énorme pouvoir de GoDaddy, qui a eu un énorme succès au Canada ou au Royaume-Uni. Moi je les mets au défi d'aller au Vietnam ou en Indonésie et d'essayer d'entrer en concurrence avec les entreprises existantes.

Parce que le marché est contrôlé par des sociétés d'hébergement nationales. Ce n'est pas simplement au niveau national mais aussi régional. Donc vous verrez quelqu'un au sud d'un pays qui domine sa région, et quelqu'un au nord qui contrôle sa région.

---

A cet égard, l'Afrique en est un exemple parfait. Si vous regardez de l'extérieur, on a l'impression que deux entreprises dominent, mais pourquoi ? Parce qu'on a de très fortes relations avec trois, ou quatre, ou cinq entreprises d'hébergement principales dans le pays. Ces entreprises peuvent traiter avec des fournisseurs nationaux de ces produits.

Ensuite, ce dont on a parlé ce matin. Nous exagérons notre importance dans le monde. L'enregistrement, c'est une petite couche d'un gâteau beaucoup plus gros. Ce que l'on fait, c'est simplement révéler le reste du mystère qui existe à un plus haut niveau.

Donc ce que l'on voit dans ces sociétés – et ça, c'est vrai en Amérique Latine, en Afrique, en Asie du Sud-Est et dans le reste de l'Asie – ces sociétés se concentrent sur ce qu'elles devraient faire, c'est à dire s'occuper du service au niveau local et régional, et non pas s'occuper d'arbitrage réglementaire, et ainsi s'occuper d'une petite couche de la chaîne d'approvisionnement, à savoir nous et l'enregistrement des noms de domaine.

Pour s'éloigner un peu de ce qu'on pourrait faire pour augmenter la participation, en fait, d'ailleurs, de plus en plus de sociétés vont dans les halls et non pas dans salles de réunion. Mais ça c'est très important, au niveau politique et au niveau de la gouvernance de l'Internet.

Moi, ce que je suggèrerais si nous voulons plus de participation de la part des pays en développement, il faut faire davantage du côté des

---

programmes des boursiers, du côté de la formation, du côté de la gouvernance et de la politique.

A chaque fois que je suis ici, j'essaie toujours d'avoir une conversation avec des gens locaux que je n'ai jamais vus auparavant, et ce qui se produit toujours, c'est que je n'ai pas de relation avec des gens que j'ai connus à la première réunion ICANN et quatre ou cinq ans plus tard, je continue à les voir mais je n'ai pas forcément de relation avec eux. Pourquoi ? Parce qu'on est bloqués. C'est important d'avoir des contacts avec ces personnes parce ce sont ces personnes qui ont un impact sur la communauté.

MICHELE NEYLON : Je passe la parole à James, Mike et Volker. Nous sommes déjà en retard.

JAMES BLADEL : L'industrie n'est pas absente à ce niveau, ça a juste l'air différent. Les choses changent et évoluent et je pense que cela se passe assez bien.

MICHELE NEYLON : Volker, s'il vous plaît.

VOLKER GREIMANN : Je peux juste souligner ce qu'Eliott a dit, il a tout à fait raison. Même s'il n'y a pas de bureau d'enregistrement dans ces domaines, les

---

revendeurs viennent nous voir et nous demandent nos services. Les chiffres sont incroyables.

MICHELE NEYLON : Mike, je vous laisse le dernier mot.

MIKE SILBER : Je vais essayer d'être bref. Nous faisons face à plusieurs problèmes.

Je travaille pour une société qui travaille en Afrique sur des réseaux de fibre à travers plus de 19 000 kilomètres. Donc encore une fois, les centres de données, c'est un problème en Afrique. Il y a quelques pays qui peuvent fournir des services critiques, mais le reste ne le peut pas. En ce moment, les gens ne comprennent pas la chaîne de valeurs entre les revendeurs, c'est ce qui a peu d'impact. Mais commencer en tant que revendeur et bâtir des compétences. On entend des plaintes sur le fait de ne pas pouvoir fournir des dépôts et des assurances, mais les gens ne mentionnent que le seuil des revendeurs est presque de zéro. Les revendeurs ont quelque chose que les sociétés internationales n'ont pas, ils ont la capacité de négocier la complexité incroyable des paiements dans des pays ou sur des continents comme l'Afrique où il y a énormément de problèmes de ce côté-là, comme partout dans le monde en voie de développement, les paiements sont très complexes. Donc les revendeurs ont des tas d'opportunités dans un espace énorme. Si vous êtes bons, si vous êtes compétents, si vous voyez la valeur de la croissance, et si quelqu'un veut incuber des opérateurs à partir de zéro et demander à développer en tant

---

qu'affaire viable, ce n'est pas possible, comme Eliott l'a dit. Et l'enregistrement de domaine, ce n'est qu'un petit élément dans le modèle d'entreprise en général. Aider les gens, baisser les normes, baisser les seuils, et dire « pourquoi ne pas convaincre les gens de faire ce qu'ils font le mieux », c'est-à-dire remplir les conditions locales afin qu'ils puissent devenir des acteurs internationaux.

MICHELE NEYLON :

Merci à tous. Nous devons conclure la séance parce que nous avons dépassé notre temps alloué. Monsieur Strickling est là pour parler aux bureaux d'enregistrement maintenant.

Merci à tous, merci à Fadi d'être ici. J'espère vous revoir la prochaine fois et ce sera plus près de chez moi.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**